

Coalition Nationale

ASSEMBLEE GENERALE 2022

TERMES DE REFERENCE

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Depuis son lancement le 15 Septembre 2015, la coalition nationale «Tournons La Page» (TLP) Cameroun, se déploie dans un contexte sociopolitique marqué sur le plan national par le rétrécissement de l'espace citoyen et la déliquescence de l'État de droit. Au cours des deux dernières décennies et particulièrement de 2016 à 2021, la situation des droits de l'homme et de la démocratie au Cameroun s'est fortement dégradée, avec une recrudescence des atteintes aux libertés fondamentales des citoyens en général, et de celles des défenseurs des droits de l'homme (DDH) en particulier.

En effet, des simples menaces et intimidations habituellement exercées contre les acteurs de la société civile, les militants des partis politiques de l'opposition et les activistes sociaux, le régime en place est monté de plusieurs crans dans le déni du droit. Aussi, arrestations abusives, détentions arbitraires, enlèvements voire assassinats, se sont multipliés avec une violence inouïe dont certains de ses leaders en portent encore des séquelles. Une situation davantage exacerbée par les effets de la crise sociopolitique dans les régions anglophones, les velléités islamistes de la secte *Boko Haram* dans le septentrion et la crise sanitaire internationale liée au Covid-19, lesquelles ont contraint l'administration publique, les entreprises et un grand nombre d'organisations de la société civile à opérer un réajustement de leurs stratégies et dispositifs opérationnels.

Sur le plan interne, si TLP-Cameroun se définit comme un mouvement citoyen dont l'ambition est de mobiliser les acteurs les plus pertinents en matière de promotion et de défense des droits de l'homme et des valeurs démocratiques, il reste qu'aux yeux des autorités Étatiques et dans l'opinion publique, TLP-Cameroun s'apparente à un mouvement porté vers le front, c'est-à-dire le combat. Ce qui, dans un environnement aussi particulier que celui du Cameroun, suffit à refreiner les ardeurs même les plus militantes. D'où le peu d'engouement et le faible taux d'adhésion, ainsi que les difficultés à mettre en place les démembrements territoriaux.

Par ailleurs, l'organigramme de TLP-Cameroun a prévu pour son fonctionnement des instances et des organes chargés d'opérationnaliser la vision ainsi que les stratégies d'intervention. Malheureusement et pour diverses raisons, la coalition nationale n'est toujours pas parvenue à parachever le processus de structuration entamé depuis 2019.

En outre et sur le plan financier, TLP-Cameroun reste entièrement dépendant des financements extérieurs, essentiellement mobilisés au niveau de TLP international, ce qui non seulement ne permet pas un fonctionnement optimum, mais surtout de se déployer avec efficacité et efficience.

Toutes choses qui impactent grandement la visibilité du mouvement et mettent entre parenthèses le processus d'ancrage territorial redéfini il y a trois ans.

C'est donc sous ce rapport et conformément aux dispositions statutaires en vigueur, que TLP-Cameroun entend organiser sa deuxième assemblée générale ordinaire, dans l'optique de parachever les processus enclenchés depuis 2015 et de se projeter vers les échéances futures en 2025, année déterminante pour l'avenir du Cameroun.

II. OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

L'objectif général de la présente session de l'assemblée générale est de permettre à TLP-Cameroun, non seulement de faire le bilan des trois années écoulées (2019 – 2022), de définir les principaux axes du plan stratégique 2022-2025, mais aussi de renouveler le mandat de la coordination nationale. De manière spécifique, il va s'agir de :

- 1. Faire une analyse du contexte-pays et le bilan des activités menées par TLP-Cameroun depuis la dernière assemblée générale de 2019 en passant par l'atelier de relance de 2021 ;
- 2. Définir les axes d'intervention stratégiques pour la période 2022-2025, avec une emphase sur l'échéancier politique et électoral de 2025 au Cameroun ;
- 3. Valider les nouvelles adhésions ;
- 4. Renouveler le mandat de la Coordination Nationale.

III. RESULTATS ATTENDUS

Au regard des objectifs spécifiques ci-dessus énumérés, les résultats attendus sont les suivants :

- 1. Une analyse du contexte-pays et le bilan des activités menées par TLP-Cameroun depuis la dernière assemblée générale sont faits ;
- 2. La matrice du plan stratégique de TLP-Cameroun pour la période 2022-2025 est définie et adoptée ;
- 3. Les nouvelles adhésions à TLP-Cameroun sont présentées et validées ;
- 4. Le mandat de la Coordination Nationale est renouvelé.

IV. PARTICIPANTS

- ✓ Vingt-six (26) leaders de la société civile et défenseur(e)s des droits de l'homme ayant formellement manifesté leur adhésion à la charte, renouvelé leur engagement ou invités. Soit 10 participants issus de la région du Centre et 16 venant des 08 autres régions. Pour les risques sécuritaires encourus, la région du Nord-ouest est exempte;
- ✓ Quatre (04) membres de la Coordination Nationale dont : le Coordonnateur National, l'Animateur National, le Référent- Protection, le Chargé de la communication ;
- ✓ Le Président de TLP International ;
- ✓ Le Consultant Accompagnateur des coordinations nationales de TLP ;
- ✓ Un Facilitateur.

Soit un total de trente-trois (33) personnes.

V. METHODOLOGIE

Les travaux se déroulement dans une salle installée selon un format de réunion et seront animés par un facilitateur désigné par TLP-Cameroun. Ils seront ponctués d'exposés en PowerPoint ou oraux en Anglais et/ou en Français, des travaux en groupes et des restitutions en plénière.

Pour assurer la prise de note, deux (02) rapporteurs seront désignés parmi les participants (1 francophone et 1 anglophone).

Toutes les dispositions nécessaires seront prises pour que les documents de travail soient produits en Anglais et en Français.

VI. DATES ET LIEU

La deuxième assemblée générale ordinaire de TLP-Cameroun se tiendra à Yaoundé, le 22 Octobre 2022, au siège du réseau Dynamique Citoyenne sis à Anguissa, face lycée.

VII. <u>DUREE</u>

Les travaux se dérouleront le jour dit, de 8h00 à 17h00.

Le Comité d'organisation